RAPPORT DE LA 12EME REUNION DU COMITE CONSULTATIF EXTERNE INDEPENDANT DE SURVEILLANCE DE L'ONUSIDA (IEOAC) Date: 30 octobre 2023

PARTICIPANTS

Membres de la commission : M. Saad Bounioua. Mme Agnieszka Golebiowska. M. David Kanja (président), Mme Bushra Malik, M. Ibrahim Pam, Mme Hélène Rossert (vice-présidente)

Secrétariat : Mme Winnie Byanyima, directrice exécutive ; M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales ; M. Kodo Ngabane, responsable de la gouvernance.

Le Comité consultatif indépendant de supervision externe (IEOAC, ou Comité) s'est réuni virtuellement avec le directeur exécutif pour discuter des conclusions et des conseils du Comité lors de sa réunion du 11th. Le président de l'IEOAC a présenté l'avis émis lors de la réunion du 11th (voir la présentation ci-jointe), après quoi le directeur exécutif et les membres du comité ont entamé un dialogue sur cet avis.

Le Directeur exécutif s'est félicité du travail entrepris par l'IEOAC au cours de ses deux premières années et a engagé le Secrétariat à soutenir les efforts de l'IEOAC pour remplir le mandat défini dans son cahier des charges. Le directeur exécutif a demandé au comité, lors de la formulation de ses recommandations, de tenir compte des limites de capacité du secrétariat en tant que petit organisme des Nations Unies, et les membres du comité ont assuré le directeur exécutif que l'IEOAC continuerait à le faire.

Le Comité a noté que des responsables de haut niveau ont été désignés pour les principaux risques organisationnels, mais que des plans clairs pour atténuer chacun de ces risques n'ont pas encore été fournis. Le directeur exécutif s'est engagé à finaliser les plans d'atténuation des risques et à les soumettre à l'IEOAC pour examen.

La discussion entre la Directrice exécutive et l'IEOAC a également porté sur l'augmentation des allégations d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels à l'encontre du personnel de l'ONUSIDA, comme l'a signalé le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (OMS/IOS) lors de la réunion du Comité à l'adresse suivante : 11th . La Directrice exécutive a déclaré qu'elle s'attendait à une augmentation des allégations d'exploitation et d'abus sexuels, compte tenu de l'engagement visible de la Direction en faveur d'une approche de tolérance zéro. Elle a déclaré que la direction resterait vigilante dans le suivi de ces questions.

La récente rotation au sein du Bureau de l'éthique de l'ONUSIDA a été discutée. La Directrice exécutive a reconnu que l'IEOAC aurait dû être informé du départ du précédent Responsable de l'éthique du Secrétariat, et elle s'est engagée à ce que l'ONUSIDA tienne le Comité informé de tout départ futur de personnel clé qui rend compte au Comité dans le cadre du mandat de l'IEOAC.

Le directeur exécutif est d'accord avec l'IEOAC pour dire que la ligne téléphonique d'alerte ne devrait pas être hébergée par le Bureau de l'éthique. Il a indiqué que la direction étudiait l'emplacement optimal de la ligne d'alerte, conformément à la transformation culturelle entreprise au sein du Secrétariat.

Les recommandations en suspens du Corps commun d'inspection des Nations unies (CCI) ont été examinées. Le directeur exécutif a approuvé la conclusion de l'IEOAC selon laquelle des efforts sont actuellement déployés au sein du Secrétariat pour identifier les recommandations du CCI qui sont obsolètes. Elle a également indiqué que la direction étudiait des stratégies pour gérer l'arriéré. Le Comité a recommandé une allocation unique (ou une réallocation) de ressources juniors pour résorber l'arriéré des recommandations du CCI.

La Directrice exécutive a abordé les difficultés liées à la prise en compte des questions de cybersécurité dans le contexte d'un budget de l'ONUSIDA en baisse. Elle a indiqué que l'ONUSIDA étudiait la possibilité d'externaliser la gestion de la cybersécurité à une équipe d'experts externes plutôt que d'embaucher une seule personne en interne, et elle a invité le Comité à fournir des conseils sur cette approche, y compris sur les types d'entités qui pourraient le mieux aider l'ONUSIDA à traiter les questions de cybersécurité.

Les membres du Comité ont discuté des difficultés à préparer les réunions lorsque les contributions clés du Secrétariat pour ces réunions arrivent à la dernière heure. Le directeur exécutif a accepté la demande de l'IEOAC que les contributions du Secrétariat pour les réunions du Comité soient fournies au moins 10 jours avant la date de la réunion.

La réunion est levée.

Annexe 1 - Présentation de l'avis de la 11ème réunion

Comité indépendante consultative pour la supervision externe (IEOAC)

11th Réunion 30 octobre 2023

Observations préliminaires et recommandations

Interactions avec la direction de l'ONUSIDA

 Le comité se félicite de l'entretien en tête-à-tête avec le directeur exécutif lors de la présente réunion et attend avec impatience les futures occasions d'interagir avec le directeur exécutif et les directeurs exécutifs adjoints.

Réponse de la direction au rapport MOPAN

 L'IEOAC attend avec impatience une réponse solide de la direction à l'évaluation de la MOPAN. Une réponse significative aux conclusions et recommandations de la MOPAN contribue à une gestion efficace des relations avec les principaux donateurs.

Situation financière et mobilisation des ressources

- Le Comité considère la situation financière comme l'un des principaux risques auxquels est confronté le programme conjoint.
- L'IEOAC n'a pas reçu de plans opérationnels ni d'indicateurs clés de performance pour la stratégie de mobilisation des ressources. Le Comité attend avec impatience de les recevoir.
- Les futurs rapports à l'IEOAC sur la situation financière et les efforts de mobilisation des ressources devraient contenir des détails substantiels, y compris les progrès réalisés par rapport aux principaux indicateurs de performance de la stratégie de mobilisation des ressources.

Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (1/2)

- Le Comité est préoccupé par l'adéquation de la couverture d'audit pour l'ONUSIDA en 2022-2023. Il attend avec intérêt de recevoir un plan d'audit pour 2024 fondé sur une solide évaluation des risques.
- L'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne de l'OMS/IOS par KPMG devrait inclure un échantillon (au moins deux) d'audits de l'ONUSIDA.
- L'OMS/IOS doit continuer à fournir tous les rapports finaux d'audit interne de l'ONUSIDA à l'IEOAC en temps voulu.

OMS/IOS (2/2)

- Le Comité recommande que l'OMS/IOS entreprenne une évaluation externe de la qualité de sa fonction d'investigation.
- Le Comité demande à l'OMS/IOS de partager des informations avec l'IEOAC et la direction de l'ONUSIDA sur les dates, la gravité et les risques potentiels liés aux 39 allégations que l'OMS/IOS a clôturé en 2023, dans le respect de la confidentialité.
- La direction devrait identifier et traiter les causes de l'augmentation des allégations d'exploitation et d'abus sexuels, de harcèlement sexuel et de représailles au cours de l'année 2023.

Fonction d'audit externe

- Le Comité recommande à l'auditeur externe d'établir des niveaux de priorité pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit de l'ONUSIDA (élevé, moyen, faible).
- Le Comité recommande que l'auditeur externe continue de collaborer avec l'OMS/IOS afin d'identifier les possibilités d'optimiser la couverture de l'audit.

Gestion du risque d'entreprise

- Le Comité recommande à la direction d'achever les plans d'atténuation des principaux risques auxquels l'organisation est confrontée et de les communiquer à l'IEOAC, tout en reconnaissant que des discussions approfondies sur les risques ont déjà lieu au sein de la direction.
- Le comité poursuivra le suivi de plusieurs questions lors de ses prochaines réunions :
 - Le degré de mise en œuvre du cadre actuel de gestion des risques.
 - L'alignement des activités du comité de gestion des risques sur son mandat.
 - Le rôle du comité des opérations dans la gestion des risques.

• si la communication entre la fonction de gestion des risques et les comités exécutifs est conforme au cadre de gestion des risques.

Déclaration de contrôle interne

- Le Comité recommande à la direction d'organiser une validation indépendante périodique (dont une en 2024, qui inclura au moins trois bureaux nationaux) des informations fournies dans le cadre du processus d'évaluation du contrôle interne.
- Le comité de gestion des risques devrait examiner les résultats de l'exercice de déclaration de contrôle interne.

Fonction éthique

- Le Comité comprend qu'il existe un arrangement provisoire pour la dotation en personnel du Bureau d'éthique. Le Comité encourage la direction à agir le plus rapidement possible pour assurer la dotation permanente du bureau.
- Le Comité recommande que la direction l'informe de la cessation des fonctions d'un agent, tel que le responsable d'éthique, chargé d'un domaine sensible lié au mandat de l'IEOAC, ainsi que des circonstances de son départ.
- Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle la direction devrait examiner la capacité du Bureau d'éthique à remplir ses fonctions.
- La direction devrait envisager de transférer la responsabilité de la ligne téléphonique d'alerte du bureau d'éthique à l'OMS/IOS.

Rapports du Corps commun d'inspection des Nations unies (CCI) et suivi

- Le Comité note que l'ONUSIDA examine et travaille actuellement à la mise en œuvre des recommandations pertinentes des rapports du Corps commun d'inspection des Nations unies (CCI) qui ont été publiés en 2023. Le Comité encourage la direction à poursuivre son travail d'élaboration d'un mécanisme pour l'examen et la mise en œuvre continus et opportuns des recommendations du CCI.
- Le Comité prend note des efforts actuellement déployés pour identifier les recommandations du CCI qui sont obsolètes et demande à la direction de rendre compte à l'IEOAC des progrès accomplis à cet égard.
- Afin d'éliminer les recommandations du CCI en suspens, le Comité encourage la direction à envisager une réaffectation des ressources ou l'embauche de personnel subalterne pour entreprendre un examen limité dans le temps et traiter l'arriéré des recommandations du CCI.

Cybersécurité, sécurité de l'information et mise en œuvre de l'ERP

- Le Comité estime que l'absence d'un plan de continuité des activités complet et bien élaboré constitue un risque pour l'ONUSIDA. Le Comité recommande à la direction de documenter un ensemble de procédures permettant de réagir en cas de perturbation, y compris, mais sans s'y limiter, en cas d'attaque de cybersécurité.
- Le Comité recommande à la direction de cartographier, d'identifier et de classer les données sensibles en possession de l'organisation et d'élaborer des mesures appropriées pour protéger toutes les données sensibles.
- La commission suivra de près la mise en œuvre du nouveau système ERP.
- Le Comité recommande que la direction s'engage de manière proactive avec l'OMS pour comprendre les fonctionnalités du module de gestion de projet du nouveau système ERP. Le commissaire aux comptes a fait une recommandation similaire à l'OMS.

Préparation des futures réunions

- Le comité s'est engagé à finaliser l'ordre du jour des prochaines réunions au moins un mois avant la date de la réunion concernée.
- Le Comité demande que tous les documents et présentations des futures réunions soient fournis à l'IEOAC au moins 10 jours avant les dates de réunion concernées. Cela permettra aux points focaux du Comité de travailler avec le personnel de l'ONUSIDA pour apporter les adaptations ou les améliorations nécessaires aux documents de réunion afin de maximiser l'utilité des réunions futures.

L'IEOAC en 2024

- La commission a élu Hélène Rossert à la présidence pour 2024 et Benoit de Schoutheete à la vice-présidence.
- Le calendrier de réunion proposé pour l'IEOAC en 2024 est le suivant :
 - Réunion virtuelle le 13 février 2024
 - Réunion en personne du 20 au 22 mai 2024
 - Réunion en personne du 16 au 18 octobre 2024